# Inscription





## Séjour ski - St Sorlin d'Arves - Hiver 2026

À déposer ou à envoyer, accompagnée de l'acompte de 100€ (chèques/espèces/ANCV) à l'Animation Jeunesse de votre secteur :

#### **Animation Jeunesse du Pays Rhénan**

Communauté de Communes du Pays Rhénan 1A route de Herrlisheim - 67410 DRUSENHEIM

LE REPRÉSENTANT LÉGAL :

#### **Animation Jeunes de La Wantzenau**

Mairie - Animation Jeunes 11-13 rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

Afin de finaliser l'inscription, merci de veiller à remplir le bulletin d'adhésion annuelle 2025/2026 (à télécharger sur notre site) et de joindre le paiement.

Prénom :....

Adresse mail:								
LE JEUNE :								
Nom du jeune :		P	rén	om :				
Date de naissance	:							
<b>Quotient Familial</b>	:				**			
□ QF 0 à 500	□ QF 501	□ QF 501 à 700		□ QF 701 à 950				
□ QF 951 à 1250 □ QF 125		1 à 1500	☐ QF plus de 1500		ALLOCATIO FAMILIALE			
Quel que soit vot	re QF, pensez à joind	lre un acompte de	100	0€ avec cette fiche d	inscription.			
Location:								
□ Avec location	n: 🗆 Ski 🛭	☐ Snowboard (s	sup	plément snow : 4	<b>!</b> 5€)			
☐ Sans location (réduction : -36€)								
☐ Location du	casque							
Taille du jeune :	Po	oids:		Pointure :				
Je pratique	□ ski	□ snowboard						
Niveau global	☐ débutant	□ moyen		□ bon	☐ très bon			
Je certifie que mon en	fant a ses vaccins à id	our. J'autorise le						
responsable à prendre toutes les dispositions qu'il jugerait utiles en								
cas d'accident ou de ma		Po	Pour finaliser votre inscription, pensez à remplir					
à être prévenu dans les plus brefs délais. Au retour de l'activité,								
, ,		,						
enfant á rentrer seul á s l'endroit définit au préala	dans les plus brefs délais. Au retour de l'activité, as présent(e) pour prendre en charge mon enfant, organisateur de sa responsabilité et j'autorise mon er seul à son domicile après qu'il ait été déposé à au préalable.  • pour toute première activité :  > le bulletin d'adhésion 2025/2026 (recto/verso)  • pour chaque activité de l'Animation  Jeunesse (vacances, séjours, ateliers):  > la fiche d'inscription simplifiée ci-contre							
•				i i				
☐ J'atteste avoir rempli le bulletin d'adhésion annuelle 2025/2026 et j'atteste que les informations transmises sont à jour.				s documents sont téléch ww.cc-paysrhen	•			
Dans le cas contraire, merci de remplir ce document et de le joindre			ou : www.la-wantzenau.fr/					
(à télécharger sur notre site ou à demander auprès des animateurs).								
Fait le	à							
Signature du responsable	e légal :							













#### Infos et inscriptions :

#### ANIMATION JEUNESSE FDMJC Alsace DE LA WANTZENAU

11-13 rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

Camille: 06 73 39 07 71 - animation.jeunes@la-wantzenau.fr

ANIMATION JEUNESSE FDMJC Alsace DU PAYS RHENAN

Maison du Pays Rhénan, 1 A route de Herrlisheim - 67410 DRUSENHEIM Jonathan: 06 29 350 430 - jonathan.laub@cc-paysrhenan.fr







# Séjour ski à Saint Sorlin d'Arves Station des Sybelles, du 14 au 21 février 2026

Vivre une semaine de vacances en groupe, où chacun pourra skier à son rythme et en fonction de son niveau

# AU PROGRAMME DU SÉJOUR :

De la glisse sur les pistes la journée et des soirées partagées au sein d'un groupe de jeunes dans une vraie dynamique de vacances! L'équipe d'animation impliquée garantit un cadre agréable et respectable aux participants. Un repas tartiflette est déjà prévu!

## HÉBERGEMENT :

En centre de vacances, un chalet en pension complète, avec sanitaires aux étages. Le chalet est occupé uniquement par notre groupe! Il est situé dans le village, à proximité immédiate

#### LE DOMAINE SKIARLE :

Le séjour comprend 6 jours sur les pistes du domaine à la station des Sybelles à St Sorlin d'Arves.

Entre 1100 et 2620 mètres d'altitude, avec son ouverture sur les 136 pistes du domaine alpin (310 km de pistes), cette station familiale permet une pratique du ski tous niveaux.

Débutants et confirmés sauront apprécier le caractère authentique des paysages de montagne avec des panoramas en 360° et une vue imprenable sur les Aiguilles d'Arves, symbole de la Maurienne.

# TARIFS:

Le tarif comprend : la pension complète, les remontées mécaniques, la location du matériel ski et le casque, l'encadrement, le transport (au départ de Drusenheim ou La Wantzenau) et l'assurance.

Les tarifs 2026 sont variables en fonction du quotient familial (CAF) dans la mesure suivante : (Possibilité de réduire le tarif avec les bons CAF)

QF 0 à 500	501 à 700	701 à 950	951 à 1250	1251 à 1500	1501 et +
475€	525€	585€	655€	705€	735€

Carte de membre en sus : 8€/jeune ou 12€/famille

(Supplément snowboard : 45€ // Réduction si matériel personnel : -36€)

**Important :** Pensez à joindre le justificatif de votre QF pour l'inscription. Possibilité de payer en plusieurs fois (voir conditions générales « règlement ») .

Justificatif pour le Quotient Familial (QF): veuillez indiquer votre numéro CAF, ou joindre un avis d'imposition. À défaut, le tarif le plus haut sera appliqué.

# Conditions générales

#### INSCRIPTIONS

Il vous suffit de nous retourner l'inscription ci-jointe au plus vite, accompagnée d'un acompte de 100€ (+ adhésion annuelle). Le solde du séjour est à régler, au plus tard 15 jours avant le départ. Après l'enregistrement de votre inscription, un courrier de confirmation vous sera adressé en indiquant la liste du matériel à emporter ainsi que les pièces administratives à fournir, qui devront être retournées OBLIGATOIREMENT avant le jour du départ.

### ADHÉSION «FDMJC ALSACE»

Pour participer aux activités et séjours de l'Animation Jeunesse FDMJC d'Alsace, une adhésion annuelle (individuelle ou familiale) est nécessaire. Elle est de 8€/jeune ou 12€/ famille et est valable sur toute l'année scolaire du 1er septembre 2025 au 31 août 2026. Cette adhésion permet également de s'inscrire aux activités jeunesse du réseau de la FDMJC d'Alsace, Le montant de 8€ (ou 12€) est à ajouter en supplément au tarif (sauf pour les adhérents à jour de leur cotisation).

#### **CONDITIONS D'INSCRIPTION 2026**

Réservé aux moins de 18 ans.

Les places sont limitées.

Adhésion annuelle 2025/2026.

Le port du casque est obligatoire sur les pistes.

En cas d'annulation de votre part, l'acompte sera perdu.

#### **ASSURANCE**

Toutes les activités sont assurées par la MAIF (Mutuelle Assurances des Instituteurs de France) excepté les risques de vandalisme et de vol. S'ajoutent à la garantie MAIF, les services IMA (Inter Mutuelle Assistance) qui la complètent automatiquement (rapatriement sanitaire...).

# RÈGLEMENT

Il est possible de régler en plusieurs fois.

L'organisateur accepte les chèques vacances ainsi que les bons CAF.

Le séjour est agréé par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

## ACTION D'AUTOFINANCEMENT (= RÉDUCTION DU COÛT)

Il sera possible de réduire les coûts d'inscription (si l'inscription s'effectue rapidement!). Une réunion d'information à ce sujet sera organisée. La date sera communiquée ultérieurement aux inscrits.